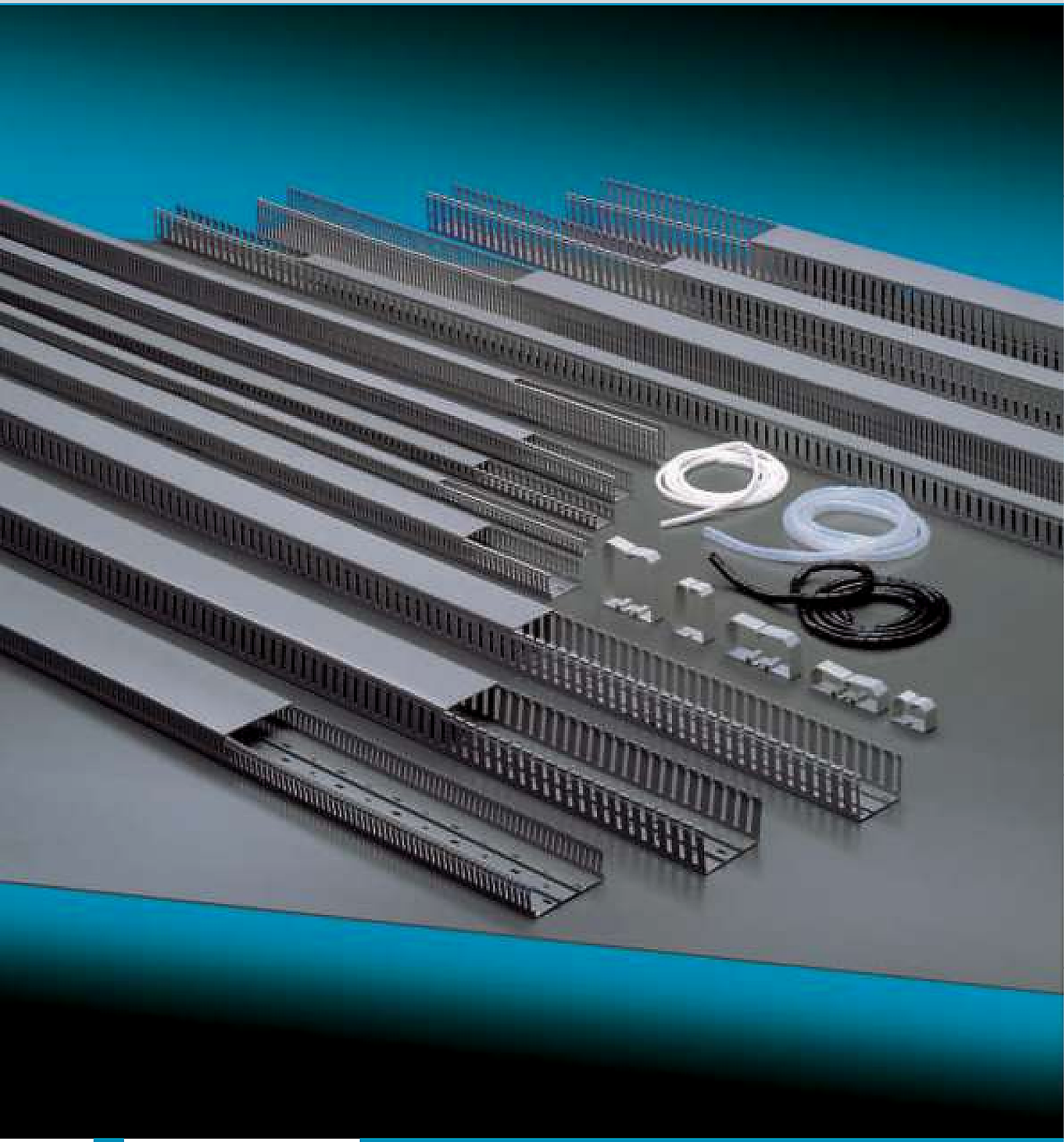
GOULOTTES DE CABLAGE



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Matière utilisée : technopolymère à base de PVC rigide autoextinguible V0 (UL94).
- Coloris standard : gris RAL 7030, gris RAL 7035, sur demande blanc RAL 9001.
- Résistance aux chocs mécaniques : IK07 (chocs jusqu'à 2 J).
- Résistance à la chaleur en utilisation continue : jusqu'à +60°C.
- Tenue au fil incandescent : jusqu'à 650°C (Glow Wire Test selon la norme IEC 60695-2-11).
- Résistance à l'isolement > 100 MΩ. Tension diélectrique > 3.000 V~.
- Fond perforé conformément à la norme DIN 43659.
- Température pendant l'installation : minimum -5°C, maximum +60°C.
- Longueur standard : barre de 2 m.
- Deux prédispositions (base et lamelle) pour une coupe facile et rapide de la lamelle ou de la paroi latérale.
- En conformité avec les normes : EN 50085-1:2005 + A1:2013, EN 50085-2-3:2010, UL 1565 ED.4.
- Produits en conformité avec les principales exigences de la directive B.T. 2014/35/UE.
- Produit en conformité avec la directive RoHSII 2011/65/UE + 2015/863/UE.

GOULOTTES DE CABLAGE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

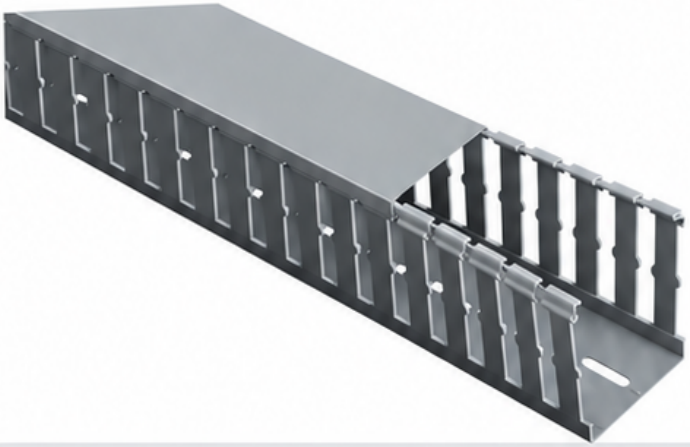
Lamelle à pas serré type 4/6/4



Fond perforé conformément à la norme DIN 43659 pour une fixation rapide avec des vis ou des rivets

Réalisées conformément à la norme EN 50085-2-3

Arrêt de filerie sur les hauteurs 80 et 100 mm



Lamelle à pas large type 8/12/8

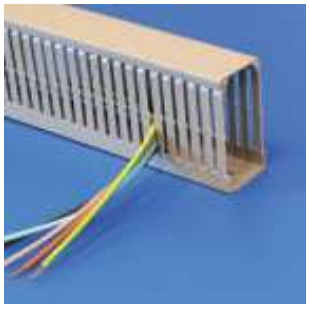
Disponible également en version sans halogène à faible émission de fumée

- La gamme de goulottes de câblage à lamelles est fabriquée en deux matériaux différents : la version standard en technopolymère à base de PVC rigide autoextinguible, résistant aux rayons UV, sans halogène (Halogen Free), et la version sans halogène en technopolymère haute performance.
- La version standard est proposée en gris RAL 7030, tandis que la version sans halogène est disponible en gris clair RAL 7035.
- Les goulottes de câblage à lamelles sont principalement utilisées pour la préparation des tableaux électriques, des armoires, des commandes et des systèmes de contrôle.
- La gamme flexible Série 234 est équipée d'un adhésif, notamment pour les portes d'armoires, ainsi que pour la référence ISO 22 en hauteurs 7,5 et 15 mm, sans oublier les gaines spirales et les tubes pour câblage.
- Les goulottes de câblage sont disponibles en différentes largeurs : 25, 40, 60, 80 et 100 mm, et en 5 hauteurs : 25, 40, 60, 80 et 100 mm, pour des longueurs standard de 2 mètres.
- Les clapets de lamelles présentent des dimensions variables et se déclinent en deux pas de lamelles : 4/6/4 et 8/12/8.
- À partir de la dimension 80x40, les goulottes sont divisées en plusieurs compartiments grâce au séparateur à sectionner prévu à cet effet, qui s'installe par encastrement sans vis.
- La finition de la lamelle est arrondie sur tout le périmètre interne et externe afin d'éviter toute blessure pour l'utilisateur et de protéger les fils et câbles.
- Le crochet du couvercle garantit un maintien optimal des câbles, même lorsque la goulotte est bien chargée, et la géométrie particullère de la liaison base/couvercle permet au couvercle de rester en place, quelle que soit la position de montage (verticale ou inversée).

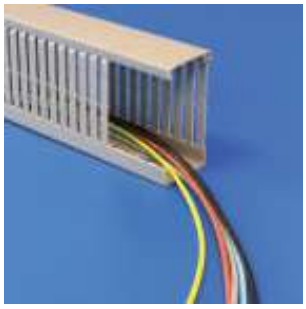
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



Finition arrondie des lamelles assurant une sécurité optimale pour l'utilisateur et une protection renforcée des fils et câbles.



Dispositif d'arrêt de filerie prévu pour les hauteurs 80 et 100 mm.



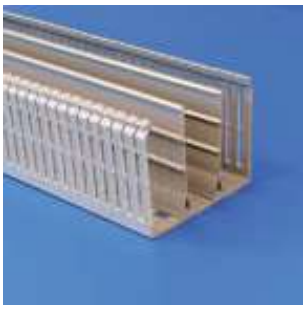
Prédécoupe des lamelles facilitant leur découpe tout en conservant une résistance suffisante pour éviter tout détachement involontaire.



Une seconde prédécoupe sur la base facilite la découpe de la goulotte côté intérieur et permet de réaliser plus aisément les dérivations.



Calibrage précis du couvercle pour une mise en place aisée et un maintien fiable dans toutes les positions, y compris en montage inversé.



Le séparateur à sectionner s'installe par encliquetage, sans vis, et permet de créer plusieurs compartiments afin de séparer les différents circuits.

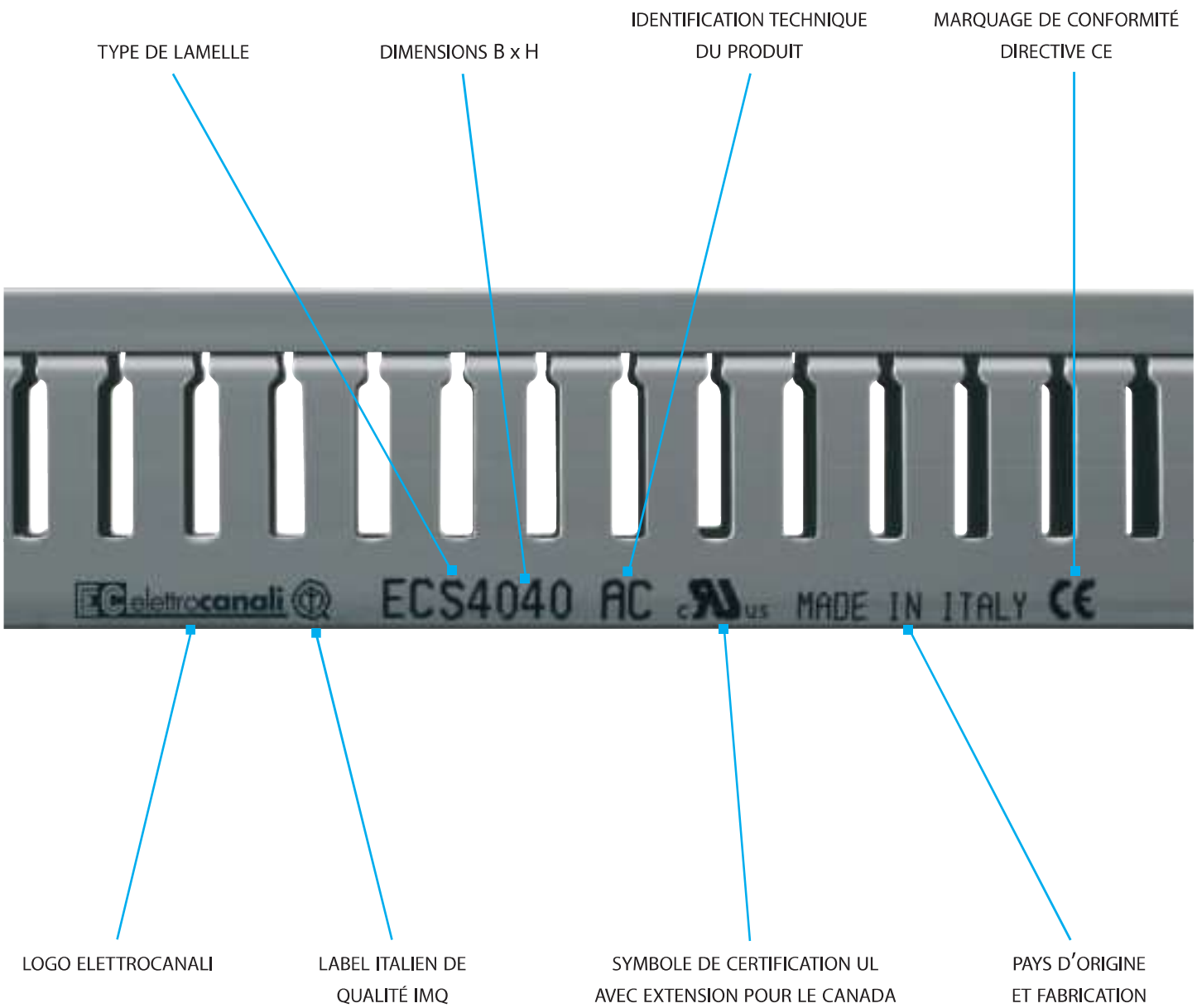


Les dispositifs de retenue de filerie, également utilisables avec le séparateur, empêchent la sortie des conducteurs et garantissent leur maintien.



Les dispositifs de retenue de filerie empêchent les conducteurs d'exercer une pression sur le couvercle lors du transport des armoires et coffrets.

SCHEMA DE MARQUAGE SUR LES GOULOTTES DE CABLAGE



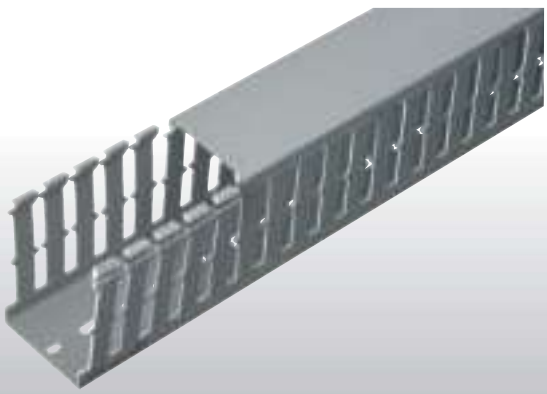
GOULOTTE DE CÂBLAGE 8/12/8 **SERIE A**

CARACTÉRISTIQUES :

- Produit en technopolymère à base de PVC rigide autoextinguible UL94 V0.
- **Lamelle de type 8/12/8.**
- Fond perforé conformément à la norme DIN 43659.
- Longueur standard : 2 m.
- Produit conforme à la norme EN 50085-1:2005 + A1:2013, EN 50085-2-3:2010, UL 1565 ED.4.
- Conditionné dans des cartons robustes faciles à transporter et à stocker.
- Sur demande, également disponible en coloris blanc RAL 9001 (référence identique + B).

GRIS RAL 7030

ARTICLE	DIMENSIONS EXTERIEURES B x H mm	PREDISPOSITION A LA SEPARATION	EMBALLAGE m
ECA2525	25x25	NON	100
ECA2540	25x40	NON	100
ECA2560	25x60	NON	70
ECA2580	25x80	NON	56
ECA4025	40x25	NON	80
ECA4040	40x40	NON	70
ECA4060	40x60	NON	56
ECA4080	40x80	NON	40
ECA40100	40x100	NON	32
ECA6040	60x40	NON	50
ECA6060	60x60	NON	32
ECA6080	60x80	NON	36
ECA60100	60x100	NON	24
ECA8040	80x40	OUI (2)	40
ECA8060	80x60	OUI (2)	28
ECA8080	80x80	OUI (2)	30
ECA80100	80x100	OUI (2)	24
ECA10040	100x40	OUI (2)	28
ECA10060	100x60	OUI (2)	20
ECA10080	100x80	OUI (2)	24
ECA100100	100x100	OUI (2)	16
ECA12040	120x40	OUI (2)	24
ECA12060	120x60	OUI (2)	20
ECA12080	120x80	OUI (2)	16



GOULOTTE DE CÂBLAGE 8/12/8 **SERIE A**

CARACTÉRISTIQUES :

- Produit en technopolymère à base de PVC rigide autoextinguible UL94 V0.
- Longueur standard : 2 m.
- Produit conforme à la norme EN 50085-1:2005 + A1:2013, EN 50085-2-3:2010, UL 1565 ED.4.
- Conditionné dans des cartons robustes faciles à transporter et à stocker.
- Sur demande, également disponible en coloris blanc RAL 9001 (référence identique + B).

CE

GRIS RAL 7030

Séparateur à sectionner

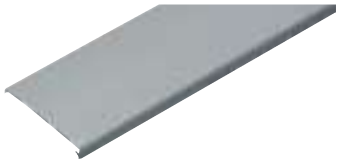
ARTICLE	DIMENSIONS EXTERIEURES H mm	EMBALLAGE m
ECSESG	40/60/80	50

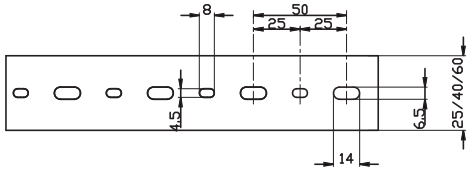
Couvercle de rechange pour goulottes de câblage

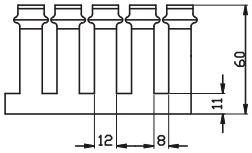
ARTICLE	DIMENSIONS EXTERIEURES B mm	EMBALLAGE m
ECCR25G	25	100
ECCR40G	40	100
ECCR60G	60	100
ECCR80G	80	100
ECCR100G	100	60
ECCR120G	120	80

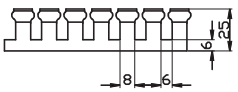
Le couvercle de 40 mm peut servir comme couvercle d'isolation des vis de fixation en le positionnant sur les guides prévus à cet effet dans le fond des goulottes en largeurs 80/100/120 mm.

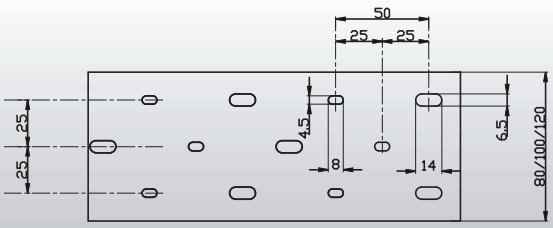


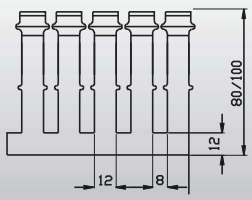


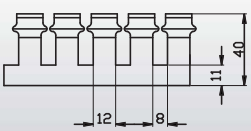












RETENUES DE FILERIE / APPAREIL DE COUPE POUR GOULOTTE DE CABLAGE

CARACTÉRISTIQUES DES RETENUES DE FILERIE :

- Produit en nylon rigide.
- Empêche que les fils ne sortent pendant l'installation.
- Se fixe sur la goulotte au moyen de vis.
- Se met en place par emboîtement.
- Utilisable aussi bien dans les goulottes standards que dans les goulottes de câblage.
- Conditionné dans des cartons robustes faciles à transporter et à stocker.

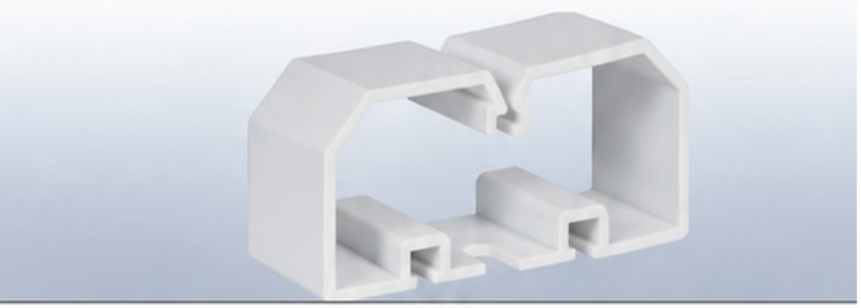
CE

Retenues de filerie

ARTICLE	POUR GOULOTTES DIMENSIONS mm	DESCRIPTION	CONDITIONNEMENT/EMBALLAGE NBRE DE PIÈCES
ECC04040	40x40	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC04060	40x60	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC04080	40x80	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC04100	40x100	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC06040	60x40	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC06060	60x60	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC06080	60x80	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC06100	60x100	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC08040	80x40	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC08060	80x60	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC08080	80x80	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC08100	80x100	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC10040	100x40	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC10060	100x60	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC10080	100x80	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC10100	100x100	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC12040	120x40	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC12060	120x60	RETENUE DE FILERIE	5/25
ECC12080	120x80	RETENUE DE FILERIE	5/25

Appareil de coupe manuel pour goulotte de câblage

ARTICLE	DESCRIPTION	DIMENSIONS DE COUPE mm	EMBALLAGE NBRE DE PIÈCES
ECADC	APPAREIL DE COUPE MANUEL	L = 120 - H = 120	1



ECCO



ECADC

SECTION UTILE ET CAPACITE DES GOULOTTES DE CABLAGE SERIE A-S

ARTICLE	DESCRIPTION	SECTION	CABLE TYPE HO7-U/R/K mm²		
		mm²	1	1,5	2,5
ECA2525 - ECS2525	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 25x25 mm	480	46	34	24
ECA2540 - ECS2540	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 25x40 mm	760	72	54	38
ECA2560 - ECS2560	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 25x60 mm	1100	105	79	55
ECA2580 - ECS2580	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 25x80 mm	1520	145	109	76
ECA4025 - ECS4025	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 40x25 mm	752	72	54	38
ECA4040 - ECS4040	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 40x40 mm	1214	116	87	61
ECA4060 - ECS4060	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 40x60 mm	1950	186	139	98
ECA4080 - ECS4080	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 40x80 mm	2530	241	181	127
ECA40100 - ECS40100	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 40x100 mm	3110	296	222	156
ECA6040 - ECS6040	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 60x40 mm	1930	184	138	97
ECA6060 - ECS6060	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 60x60 mm	3046	290	218	152
ECA6080 - ECS6080	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 60x80 mm	4215	401	301	211
ECA60100 - ECS60100	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 60x100 mm	5332	508	381	267
ECA8040 - ECS8040	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 80x40 mm	2530	241	181	127
ECA8060 - ECS8060	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 80x60 mm	4202	400	300	210
ECA8080 - ECS8080	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 80x80 mm	5620	535	401	281
ECA80100 - ECS80100	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 80x100 mm	7064	673	505	353
ECA10040 - ECS10040	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 100x40 mm	3316	316	237	166
ECA10060 - ECS10060	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 100x60 mm	5236	499	374	262
ECA10080 - ECS10080	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 100x80 mm	7156	682	511	358
ECA100100 - ECS100100	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 100x100 mm	8980	855	641	449
ECA12040 - ECS12040	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 120x40 mm	4040	385	289	202
ECA12060 - ECS12060	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 120x60 mm	6340	604	453	317
ECA12080 - ECS12080	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 120x80 mm	8640	823	617	432

SECTION UTILE ET CAPACITE DES GOULOTTES DE CABLAGE SERIE SH

ARTICLE	DESCRIPTION	SECTION	CABLE TYPE HO7-U/R/K mm²		
		mm²	1	1,5	2,5
ECSH2540	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 25x40 mm	760	72	54	38
ECSH2560	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 25x60 mm	1100	105	79	55
ECSH2580	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 25x80 mm	1520	145	109	76
ECSH4040	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 40x40 mm	1214	116	87	61
ECSH4060	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 40x60 mm	1950	186	139	98
ECSH4080	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 40x80 mm	2530	241	181	127
ECSH6040	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 60x40 mm	1930	184	138	97
ECSH6060	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 60x60 mm	3046	290	218	152
ECSH6080	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 60x80 mm	4215	401	301	211
ECSH8040	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 80x40 mm	2530	241	181	127
ECSH8060	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 80x60 mm	4202	400	300	210
ECSH8080	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 80x80 mm	5620	535	401	281
ECSH10040	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 100x40 mm	3316	316	237	166
ECSH10060	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 100x60 mm	5236	499	374	262
ECSH10080	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 100x80 mm	7156	682	511	358
ECSH12040	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 120x40 mm	4040	385	289	202
ECSH12060	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 120x60 mm	6340	604	453	317
ECSH12080	Goulotte de câblage avec couvercle dim. 120x80 mm	8640	823	617	432

NORMES ET LEGISLATION DE REFERENCE

Toutes les installations électriques utilisées doivent être autant que possible conformes aux lois en vigueur en la matière, c'est-à-dire qu'elles doivent être réalisées dans les règles de l'art ; ceci n'est réalisable qu'en utilisant des appareillages et accessoires fabriqués eux aussi dans les règles de l'art.
Le cadre normatif italien se réfère à la loi 186/68 qui stipule que toutes les installations doivent être réalisées dans les règles de l'art en utilisant des composants fabriqués dans les règles de l'art.
Cette même loi stipule en outre qu'est considérée comme fabriquée dans les règles de l'art toute installation réalisée conformément à la norme CEI, référence importante, mais pas unique, et également à la norme CEI 64-8 V édition « Installations électriques utilisant une tension nominale non supérieure à 1000 V en courant alternatif et 1500 V en courant continu ».
En 1990, le cadre législatif a été complété par la loi 46/90 « Normes sur la sécurité des installations » et par le récent Texte Unique sur la sécurité (D.Lgs.N.81/2008).

HOMOLOGATIONS ET CERTIFICATS

ELETTROCANALI a toujours veillé à respecter une qualité globale du produit et du procédé, lors de l'étude, la réalisation et la commercialisation des produits fabriqués dans les règles de l'art ; ceci est d'ailleurs validé par l'obtention de la Certification du Système de Qualité conformément à la norme ISO9001/2008 et des labels de qualité délivrés par les plus prestigieux Organismes de certification mondiaux.
ELETTROCANALI est membre de l'ANIE (Association nationale italienne des entreprises électrotechniques et électroniques).



Le système de qualité certifié ISO 9001-2015 pour les unités de production de Scanzorosciate et Pedrengo.

MARQUAGE CE

ELETTROCANALI confirme que tous ses produits sont conformes aux exigences essentielles de la Directive Basse Tension 2014/35/UE et qu'ils sont marqués en conséquence.

DIRECTIVE RoHS

ELETTROCANALI, toujours soucieux du respect de l'environnement et à l'écoute des exigences de ses clients, fournit des produits en conformité avec la Directive Européenne 2011/65/UE + 2015/863/IE, plus connue sous le nom de Directive RoHSII, laquelle impose aux fabricants et distributeurs d'appareillages électriques et électroniques au sein du marché européen de limiter l'utilisation de substances dangereuses. La directive exige que, à compter du 1er juillet 2006, de tels appareillages ne contiennent plus aucun métal lourd et leurs composants à savoir : - plomb (Pb) - mercure (Hg) - cadmium (Cd) - chrome hexavalent (Cr+6) et aucune substance halogène utilisée comme retardateur de flamme dans les matériaux plastiques comme -polybromobiphényle (PPB) - polybromodiphényléther (PBDE). Les certifications de nos fournisseurs, associées à notre contrôle des matériaux et procédés, garantissent le respect de cette directive.

GARANTIE

La garantie que nous assumons pour le matériel que nous avons fabriqué est d'une durée de 24 mois à compter de la date de la facture correspondante et il est bien entendu que pendant cette période nous nous engageons à réparer ou remplacer gratuitement dans nos locaux les pièces ou appareils qui, suite à un défaut de fabrication ou de matière, s'avéreront inutilisables. Nous nous réservons le droit de décider, selon notre seule appréciation, s'il convient plutôt d'effectuer une réparation ou un remplacement. Sont exclus tout envoi de notre personnel pour inspecter les installations sur lesquelles sont posés nos appareils, sauf dans le cas où nous estimons, de notre propre chef, qu'il est nécessaire de contrôler les conditions d'exploitation auxquelles nos appareils ont été soumis.
Naturellement, notre garantie ne s'applique que si les appareils ont été posés de façon conforme et dans les règles de l'art, selon les normes techniques indiquées dans nos catalogues et notices et n'ont pas été altérés ou modifiés. La garantie ne s'étend pas aux pièces qui, de par la nature de la matière qui les composent ou du fait de leur utilisation spécifique, sont sujettes à une usure prématurée, tout comme sont exclus les dommages résultant d'une usure naturelle. L'Acheteur devra nous aviser par écrit de tout dommage ou défaut se révélant être en relation de par leur nature et nous nous occuperons, dans un délai raisonnable, de procéder à leur réparation ou remplacement selon les circonstances et dans les termes ci-dessus. Le matériel à réparer ou remplacer devra nous être retourné franco de port. Notre Société, en réparant ou remplaçant les appareils qui s'avèrent défectueux, en totalité ou en partie, sera relevée de toute responsabilité de quelque ordre que ce soit, tandis que l'Acheteur abandonne tout recours et renonce à toute demande de dommages et intérêts. Dans des cas bien déterminés, nous pouvons permettre à l'Acheteur de procéder aux réparations et remplacements éventuels, étant bien entendu que la seule obligation nous incombant serait de rembourser les frais réels indispensables pour remettre en fonctionnement nos appareils. Nous ne reconnaitrons aucun frais que l'Acheteur aura engagé, même pendant la période de garantie, sans notre autorisation écrite préalable. Notre Société se réserve le droit d'employer dans la fabrication de ses appareils tout matériau qu'elle estimera plus adapté et d'apporter toute modification de forme, de prix ou de dimensions sur ses produits si elle le juge opportun.

Degré de résistance à la chaleur anormale – Norme IEC 695-2-1

Essai au fil incandescent (Glow Wire Test).
On vérifie qu'un échauffement anormal dû à des surcharges de courant ne compromet pas la résistance de la matière isolante.

Source de chaleur	Résultat	Durée et modalités d'essai	Eléments caractéristiques	Température d'essai	Température d'essai	Température d'essai	Température d'essai
Fil incandescent de 4 mm de diamètre	Une fois que le fil incandescent a été enlevé, l'apparition éventuelle de la flamme doit cesser dans les 30s	Fil appliqué pendant 30s, il peut pénétrer dans le spécimen mais ne doit pas provoquer d'allumage ou de chute de gouttes incandescentes	Temps d'extinction de la flamme	650°C – pour des matières qui ne supportent pas des parties sous tension	750°C - pour des matières qui supportent des parties sous tension de prises et fiches mobiles	850°C - pour des matières qui supportent des parties sous tension de prises fixes et interrupteurs	960°C - Pour des matières qui supportent des parties sous tension de prises fixes et interrupteurs

Degré d'autoextinguibilité – Norme UL 94

Essai UL.
On mesure le temps pendant lequel peut continuer à brûler un spécimen quand on vient à supprimer la source de chaleur.

Source de chaleur	Résultat	Durée et modalités d'essai	Eléments caractéristiques	Résultat de l'essai	Résultat de l'essai	Résultat de l'essai	Résultat de l'essai
Flamme à bec Bunsen	Temps d'extinction de la flamme et vitesse de brulage	Flamme appliquée pendant 10s et 2 fois consécutives	Durée de la combustion	V0 : le spécimen brûle pendant moins de 10s avant de s'auto-éteindre	V1 : le spécimen brûle pendant moins de 30s avant de s'auto-éteindre	V2 : le spécimen brûle pendant moins de 30s avant de s'auto-éteindre avec des gouttes hautement incandescentes	HB : le spécimen brûle pendant plus de 30s (spécimen horizontal et vitesse de brulage inférieure à 38 mm par minute)

Indice de protection contre les chocs mécaniques IK – Norme EN 50102

Indice de protection contre les impacts mécaniques.
On mesure l'énergie de choc.

Codes IK	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10
Energie de choc	Non protégé	0,15 Joule	0,2 Joule	0,35 Joule	0,5 Joule	0,7 Joule	1 Joule	2 Joule	5 Joule	10 Joule	20 Joule